

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Arrêté du 06 MAI 2026**

**portant désignation de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques**

NOR : JUST2611830A

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L. 330-1 et R. 330-3 ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2019 modifié relatif à l'organisation du secrétariat général et des directions du ministère de la justice,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Alexandre TRÉMOLIÈRE, sous-directeur du conseil juridique au sein du service des affaires juridiques, de l'expertise et de la stratégie, est désigné, pour l'ensemble du ministère de la justice, responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le **06 MAI 2026**

Pour le ministre et par délégation :  
La secrétaire générale,



C. CHEVRIER